

SARL ONEO 1025 rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire, Bât. 27 34000 MONTPELLIER

N° organisme: 91 34 0570434

Nous contacter: +33 (0)4 67 13 45 45 www.ait.fr contact@ait.fr

Référence	5-CGF-FEFO
Durée	2 jours (14 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	21/12/2021

Fiscalité des entreprises - Les fondamentaux



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes de base de la fiscalité des entreprises et savoir déterminer la base des principaux impôts.
- Connaître l'échéancier fiscal et les principales déclarations.



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne débutant en fiscalité.





PRÉREQUIS

Pas de prérequis spécifiques



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



Moyens techniques en distanciel

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITÉ

- Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateur sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



• 0

Fiscalité des entreprises - Les fondamentaux	
LE DISPOSITIF FISCAL FRANÇAIS	
□ Sources du droit fiscal	
 Organisation de l'administration fiscale Classification des impôts 	
☐ Obligations déclaratives et échéancier fiscal	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE - TVA Champ d'application	
 Champ d'application Opérations imposables, territorialité, fait générateur et exigibilité 	
□ TVA collectée, déductible, à payer	
□ Déclaration et paiement	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS - IS	
□ Champ d'application	
□ Notion de résultat□ Passage du résultat comptable au résultat fiscal	
□ Calcul de l'IS	
□ Déclaration	
☐ Paiement de l'IS : acomptes trimestriels, IFA, liquidation de l'IS	
CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE - CET	
Champ d'application	
 Détermination des bases d'imposition Contribution foncière des entreprises - CFE 	
☐ Contribution sur la valeur ajoutée de l'entreprise - CVAE	
□ Déclaration et paiement	
LES AUTRES TAXES	
 Les taxes assises sur les salaires, la taxe d'apprentissage, la formation professionnelle continue, la participation à 	
l'effort de construction	
□ La TVTS □ Base imposable, déclaration, paiement	
_ 2400 imposable, acolalation, parement	